

Documents pontificaux

Bref du Souverain Pontife à Mgr. Doutreloux

LÉON XIII, PAPE

A Notre Vénérable Frère Victor-Joseph, évêque de Liège.

Vénérable Frère, Salut et bénédiction apostolique.

Le peuple belge doit être au premier rang quand il s'agit d'exalter le culte de la sainte Eucharistie. Ce qui le prouve tout d'abord, c'est cette ardeur de la foi qui chez lui, malgré les vains efforts des ennemis de la religion, est demeurée pendant tant de siècles et demeure encore dans la même faveur.

Mais combien plus l'y oblige la gloire de ses ancêtres, gloire unique, dont l'histoire conservera le légitime souvenir, tant que l'Eglise du Christ restera debout.

En effet, tandis que les hérétiques et surtout Bérenger attaquaient l'auguste Sacrement, Dieu accorda à vos aïeux l'insigne faveur, que sur les pas de Julienne de Cornillon, divinement inspirée, ils fussent les premiers, donnant ainsi l'exemple aux autres nations, à rendre à la sainte Eucharistie les honneurs publics, à célébrer la fête appelée : *Corpus Christi* et à créer l'usage de porter en grande pompe l'auguste Sacrement à travers les rues des villes.

C'est là pour vous un juste titre de gloire ; aussi est-ce avec raison que vous avez décidé de convoquer à Bruxelles un congrès eucharistique afin d'augmenter partout la piété des catholiques envers le sublime mystère de la charité divine.

Ce congrès sera couronné du plus heureux succès : la sagesse des vénérés prélats présents en grand nombre à cette solennité nous en donne la ferme persuasion, ainsi que l'empressement des fidèles et des dames de l'adoration perpétuelle, qui se distinguent par leur zèle pour l'accroissement de la dévotion à la sainte Eucharistie.

Et Nous, voulant donner plus d'éclat à cette assemblée, Nous avons voulu députer auprès de vous Notre cher fils Vincent Vanutelli, cardinal du titre de Saint-Sylvestre *in capite*.

Par le présent Bref, Nous louons de nouveau votre entreprise et, en preuve de Notre bienveillance, comme aussi pour attirer